

## La démocratie n'est pas le règne du nombre, mais le règne du droit.

Par **Dayanahbemish**, le 12/11/2020 à 19:46

Bonjour, actuellement en première année de droit, ma matière que je déteste tant droit constitutionnel, loool je sais je sais je vais devoir m'y mettre à fond c'est une matière non négligeable cependant j'ai une dissertation à faire, je ne comprends pas trop le sujet qui est "la démocratie, n'est pas le règne du nombre mais le règne du droit ."

merci de m'aider a y voir plus clair et me donner la signification de cette phrase, et éventuellement me donner ses idées sur ce que je dois introduire dans ma dissertation.

Un grand merci!

Par **Repart**, le 12/11/2020 à 21:14

Pour faire simple et de ce que je comprends, ma première année de droit est loin derrière moi surtout le droit constitutionnel matière que j'affectionne peu.

Selon moi le sujet vous amène à dire que la démocratie ne doit pas être sous influence ou dominé par le nombre (le peuple) mais par les Lois qui confèrent des droits et libertés comme des obligations au peuple.

C'est à dire vu que la constitution garantie les droits de l'homme et est garante des libertés fondamentales alors le peuple , le monde n'a pas exercer d'influence vu que c'est la Loi qui garantie l'outil démocratique.

C'est ici l'idée fondamentale que la meilleur forme politique pour le peuple est bien entendu la démocratie car elle garantie les droits de l'homme et plus d'équité, et pour cela seule la Loi (constitution) peut garantir l'efficience et la garantie du maintien de la démocratie.

Ce n'est que mon avis je ne suis pas très doué dans ses matières en espérant que cela pourra vous être utile.

Bien à vous.

Par **Isidore Beautrelet**, le 14/11/2020 à 07:53

Bonjour

J'ai remarqué que vous aviez créé un nouveau sujet. Or il aurait été mieux de faire remonter ce sujet si vous avez encore des questions. J'ai donc supprimé votre autre sujet.

Par **Dayanahbemish**, le **16/11/2020** à **20:19**

Bonsoir,

Complètement perdu, je bloque sur ce que je dois parler dans le sujet, j'ai du mal, pourriez-vous m'aider dans les points à aborder, quels sont les enjeux importants ? Vos aides sont la bienvenue...

Par **mon-nom**, le **18/11/2020** à **11:14**

Bonjour, sujet intéressant, la démocratie est le règne du droit dans le sens où chacun a le droit de voter et de s'exprimer, non ? enfin moi c'est ainsi que je l'interprète ^^

Par **sam**, le **19/11/2020** à **00:30**

En ce moment c'est le coeur de l'actualité

Ce qui constitue la démocratie c'est l'idée politique. Le pouvoir politique doit refléter la volonté populaire et vous pouvez détailler en quoi l'assemblée, le président, les maires, proviennent tous du vote populaire.

Mais la démocratie ne va pas sans le libéralisme politique. Libéralisme politique = limitation des pouvoirs (l'assemblée ne peut pas tout faire, pas de régime d'assemblée)

De même les pouvoirs sont séparés et les droits de l'Homme garantis au champ constitutionnel.

De plus l'effectivité du droit et l'état de droit est garanti par le Conseil Constitutionnel, la Cour de Cassation et le Conseil d'Etat qui contrôlent bien des choses comme la régularité des lois par rapport à la Constitution pour le Conseil Constitutionnel.

Or aujourd'hui en Europe, notamment en Pologne et en Hongrie nous avons la montée de courants populistes, dont l'idée est de séparer l'idéal démocrate de l'idéal libéral. En gros de créer des "démocraties" où le libéralisme politique n'existe plus. Ce qui a pour effet d'accroître les pouvoirs de ceux démocratiquement élus comme Orbán ou en Pologne avec une attaque sur la nomination des juges et une tentative de contrôler l'appareil étatique à des fins partisans.

Ces tentatives de saisie de l'appareil étatique caractérisé d'ailleurs par un clientélisme de

masse et la manière dont la branche judiciaire est affaiblie et les Constitutions parfois révisées par le parti au pouvoir comme c'est le cas en Hongrie a pour effet de réduire l'idéal démocrate puisqu'au fond une majorité, même relative à l'échelle du peuple qui représente l'ensemble des électeurs inscrits affaiblie les contre pouvoirs, et dicte sa volonté de manière excessive de sorte à briser le pacte social / contrat social entre minorités et majorités en démocratie, la majorité ne devant pas aller jusqu'à priver la minorité de ses droits ou s'imposer de manière trop brutale.

Or on ne peut s'assurer que la majorité n'empiète pas sur la minorité sans règles au dessus de la partisanerie politique.

Pour moi le sujet invite à réfléchir sur la notion de démocratie libérale à l'heure des démocraties illibérales, mais c'est une réflexion poussée pour quelqu'un en 1ère année.